

## FAUT-IL TENTER D'ACCROÎTRE LA FÉCONDITÉ AU QUÉBEC ?

Les réflexions qui suivent doivent être placées dans le contexte de l'évolution récente de la fécondité au Québec. Chacun sait qu'il s'agit d'une chute brutale qui, en une douzaine d'années, a réduit les taux du moment d'au moins la moitié. Quant au comportement réel des couples, on sait également que leur descendance finale est en train de se réduire d'une façon substantielle, mais beaucoup moins rapidement que ne le laissent entendre les taux du moment. (1)

Tout compte fait, il semble bien que les couples formés récemment auront assez d'enfants pour assurer le renouvellement de leurs générations, mais pas beaucoup plus. Cependant, la tendance qu'ont les quinze ou vingt dernières générations est plus inquiétante: si elle se poursuit, les promotions de mariages qui se constituent depuis quelques années n'atteindront pas la moyenne des 2.2 enfants nécessaires pour assurer leur remplacement.

Sans être un populationniste forcené, on peut légitimement se proposer d'éviter que la fécondité ne tombe au-dessous de ce niveau. Et des mesures dites natalistes pourraient en être nécessaires, d'ici quelques années, même pour assurer un objectif aussi modeste.

D'autre part, divers commentateurs ont souvent proposé un redressement de la natalité comme moyen de maintenir la fraction des francophones au Québec ou au Canada. Il vaut la peine de s'attarder un peu sur cette stratégie. A priori, on ne voit pas très bien comment un redressement de la natalité pourrait favoriser les francophones: si un redressement se produisait, il n'y a guère de raison de penser qu'il affecterait de façon particulière les couples francophones. Pendant près d'un siècle, les francophones ont pu compenser par leur surfécondité aussi

---

\* Ce texte s'appuie sur l'analyse d'une enquête réalisée en 1971, grâce à une subvention accordée par le Ministère (fédéral) de la santé et du bien-être social, par l'intermédiaire du Ministère des affaires sociales de la province de Québec.

(1) On pourra consulter là-dessus la brève analyse qui est parue dans le Bulletin de l'A.D.Q., vol. 2, numéro spécial 1, novembre 1973, pages 118-120. Pour plus de détails, voir J. Henripin et E. Lapierre-Adamcyk, La fin de la revanche des berceaux: qu'en pensent les Québécoises?, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1974.